

## **YMAGIS**

Société anonyme au capital de **1 962 898,50 €**  
Siège social : 106-108 rue La Boétie – 75008 Paris  
499 619 864 RCS Paris

### **Rapport financier semestriel**

#### **Semestre clos le 30 juin 2015**

**(L 451-1-2 III du Code monétaire et financier  
Article 222-4 et suivants du RG de l'AMF)**

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 30 juin 2015. Il est établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du Règlement Général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société [www.ymagis.com](http://www.ymagis.com).

### **Sommaire**

- I. Attestation du Responsable
- II. Rapport semestriel d'activité
- III. Comptes semestriels consolidés condensés
- IV. Rapport des Commissaires aux comptes

**I. Attestation du responsable**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés du premier semestre 2015 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions avec les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des incertitudes.

Le 23 septembre 2015

**Jean MIZRAHI**  
**Président Directeur Général**

## II. Rapport semestriel d'activité

### 1. Chiffres clés du semestre écoulé - Description de la situation financière du Groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2015 s'élève à 68,3 M€ en progression de 127,6% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014 publié, et en repli de 7,4% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014 *pro forma* <sup>(1)</sup>. Hors effet de base défavorable intégrant la vente au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 de matériels liée au déploiement VPF, le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2015 est en progression de 2,6% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014 *pro forma* <sup>(1)</sup>.

La Société rappelle que l'année 2014 a été marquée par le rapprochement avec le groupe belge dcinex qui est intégré dans les comptes consolidés à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2014. Afin d'offrir une meilleure base de comparaison de l'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2015, un tableau d'activité *pro forma* <sup>(1)</sup> est présenté ci-dessous, sur lequel se base l'analyse.

**Tableau 1 : Chiffre d'affaires consolidé par activité au 30 juin 2015**

En M€,	S1 2015	S1 2014 (1)	Var. %
<b>1. VPF</b>	<b>36,7</b>	<b>33,7</b>	<b>8,9%</b>
En % du chiffre d'affaires	53,7%	45,7%	
Vente et Installation	19,5	29,2	-33,0%
Infogérance et Maintenance	5,1	4,7	8,2%
Autres	0,3	0,2	68,2%
<b>2. EXHIBITOR SERVICES</b>	<b>25,0</b>	<b>34,1</b>	<b>-26,7%</b>
En % du chiffre d'affaires	36,6%	46,2%	
Acheminement	5,1	3,8	32,6%
Post-production	1,1	1,5	-29,3%
Autres	0,4	0,6	-26,0%
<b>3. CONTENT SERVICES</b>	<b>6,6</b>	<b>5,9</b>	<b>11,1%</b>
En % du chiffre d'affaires	9,7%	8,1%	
<b>TOTAL SERVICES (2+3)</b>	<b>31,6</b>	<b>40,0</b>	<b>-21,1%</b>
En % du chiffre d'affaires	46,3%	54,3%	
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>68,3</b>	<b>73,8</b>	<b>-7,4%</b>

(1) Les comptes pro forma intègrent le groupe dcinex à compter du 1er janvier 2014. Pour rappel, l'acquisition de dcinex a été finalisée en octobre 2014 et le groupe dcinex consolidé à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

## VPF

Le pôle VPF enregistre, au 1<sup>er</sup> semestre 2015, un chiffre d'affaires de 36,7 M€, soit une croissance de 8,9% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014. L'activité VPF a bénéficié des contrats signés selon le modèle tiers collecteur d'une part, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 en Grèce et dans les Balkans, et d'autre part, à la fin de ce semestre avec six exploitants turcs représentant plus de 400 écrans. Ces derniers contrats marquent la fin de la commercialisation de ce modèle économique novateur instauré en 2008 en Europe.

Au 30 juin 2015, le nombre total d'écrans sous contrat VPF déployés par le Groupe s'élève à 6 401 (dont 4 300 en Tiers Investisseur) dans 19 pays d'Europe, contre 5 784 un an auparavant (dont 4 310 en Tiers Investisseur).

Pour rappel, le nombre d'écrans VPF total à fin de période par pays s'établit comme suit :

**Tableau 2 : Etat des écrans VPF en fin de période par pays (top 5)**

<b>Nombre d'écrans VPF – total</b>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>	<b>Ecart</b>	<b>% Var.</b>
Espagne	1541	1541	0	0,0%
France	1114	1116	-2	-0,2%
Allemagne	1055	1055	0	0,0%
Royaume-Uni	579	597	-18	-3,0%
Turquie	409	0	409	na
Autres	1703	1475	228	15,5%
<b>Europe</b>	<b>6 401</b>	<b>5 784</b>	<b>617</b>	<b>10,7%</b>

## Exhibitor Services

Le pôle « Exhibitor Services » enregistre, au 1<sup>er</sup> semestre 2015, un chiffre d'affaires de 25,0 M€, soit une diminution de 26,7% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014. Hors effet de base défavorable lié à la vente d'équipement au cours du premier trimestre 2014 à des sociétés de leasing, dans le cadre de contrats VPF Tiers Investisseur signés avec des exploitants en Espagne et en Allemagne pour un montant de 7,2 M€, le recul de l'activité est limité à 2%.

Pour autant, le chiffre d'affaires généré au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015 à 11,6 M€, est en ligne avec les ventes de l'année précédente et démontre la résilience de cette activité. Ce segment de marché bénéficie notamment d'une nouvelle vague de construction de cinémas en Europe et des investissements dans les technologies de son immersif, domaines dans lesquels les équipes du Groupe ont développé une expertise reconnue et appréciée.

La répartition par pays du chiffres d'affaires « Vente et Installation » se détaille comme suit :

**Tableau 3 : Ventilation de l'activité « Vente et Installation » pars pays (top 10)**

<b>Pays (in K€)</b>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>	<b>Var</b>	<b>% Var</b>
Allemagne	3 551	4 620	-1 069	-23%
Hongrie	1 454	555	899	162%
France	1 385	677	708	105%
Russie	1 223	1 056	167	16%
Italie	1 139	2 369	-1 230	-52%
Pays-Bas	1 091	1 870	-779	-42%
Autriche	1 015	1 629	-614	-38%
Danemark	980	234	746	319%
Grèce	760	1 013	-253	-25%
Roumanie	658	217	441	203%
Autres	6 319	14 943	-8 624	-58%
<b>Total</b>	<b>19 575</b>	<b>29 183</b>	<b>-9 608</b>	<b>-33%</b>

L'activité Infogérance et Maintenance enregistre pour sa part au 1<sup>er</sup> semestre 2015 un chiffre d'affaires de 5,1 M€ sur la période, en progression de 8,2% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014.

### **Content Services**

Le pôle « Content Service » enregistre, au 1<sup>er</sup> semestre 2015, un chiffre d'affaires de 6,6 M€, soit une augmentation de 11,1% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Le chiffre d'affaires « Acheminement de contenus » s'établit ainsi à 5,1 M€, en forte hausse de 32,6%. Cette activité bénéficie des revenus générés par le réseau de cinémas connectés d'Arqiva, intégré au 1<sup>er</sup> avril 2014, et de la croissance organique du réseau existant.

L'activité Post-production enregistre quant à elle au 1<sup>er</sup> semestre un chiffre d'affaires s'élevant à 1,1 M€, soit une contraction de 29,3%, suite à l'absence de projets à budget important comparé à la même période l'année précédente.

**Tableau 4 : Activité Acheminement de contenus - Détail par pays du nombre de cinémas connectés en fin de période (top 5)**

<b>Pays</b>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>	<b>Variation</b>	<b>Var. %</b>
France	1 180	1 208	-28	-2,3%
Espagne	346	287	59	20,6%
Allemagne	284	267	17	6,4%
Italie	165	137	28	20,4%
Royaume Uni + Irlande	415	378	37	9,8%
Autres	258	259	-1	-0,4%
<b>Total</b>	<b>2 648</b>	<b>2 536</b>	<b>112</b>	<b>4,4%</b>

NB : hors cinémas connectés par DSAT, filiale à 51% du groupe Eutelsat et 49% de dcinex, consolidée par le Groupe par mise en équivalence.

**A l'issue du 1<sup>er</sup> semestre**, les principaux commentaires sur l'évolution des **postes de charges du compte de résultat** sont les suivants :

Le poste **Achats consommés** diminue de 9,0 M€ sur la période, pour s'établir à 14,9 M€ (-37,7%) au 30 juin 2015. Cette diminution s'explique principalement par la diminution, liée à la fin de la transition numérique des cinémas, des ventes de l'activité « Vente & Installation » et donc des achats de marchandises correspondants. Pour rappel, le premier semestre 2014 intégrait la vente ponctuelle de matériels concernant la fin du déploiement VPF en Espagne et en Allemagne pour un montant de 7,2 M€.

Le poste **Autres achats & charges externes** est quasi stable. Il est notamment constitué des contributions versées aux exploitants dans le cadre du modèle de financement VPF Tiers Collecteur, des frais de satellite induits par l'activité de duplication et acheminement, ainsi que d'honoraires et frais divers.

Le poste **Charges de personnel** s'élève 10,2 M€ contre 9,4 M€ un an auparavant, soit une augmentation de 9,0% qui s'explique principalement par les deux facteurs opposés que sont d'une part, les réductions de personnel liées aux synergies actées lors du rapprochement avec dcinex, et d'autre part le renforcement des équipes du Groupe pour accompagner son développement international sur ses marchés de croissance : Espagne, Turquie, Russie, Etats-Unis. L'évolution des effectifs est reprise dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 5 : Détail des ETP du Groupe par entité juridique en fin de période**

<b>ETP - Fin de période</b>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>	<b>Variation</b>	<b>Var. %</b>
<b>DCINEX</b>	<b>168</b>	<b>189</b>	<b>-21</b>	<b>-11,2%</b>
dcinex Magyarorszag Kft.	5	7	-2	-23,1%
dcinex Benelux B.V.	14	13	2	12,0%
dcinex Ceska Republika S.R.O	1	0	0	75,0%
dcinex d.o.o.	3	3	0	0,0%
dcinex Deutschland GmbH	27	30	-3	-10,4%
dcinex Medien AG	0	18	-18	-100,0%
dcinex GmbH	7	6	1	12,9%
dcinex Italia S.R.L	6	4	2	43,8%
dcinex LLC	5	3	2	66,7%
dcinex S.A.	86	93	-6	-6,7%
dcinex TR Sinema Ekipmanlari Ticaret Ltd Sirketi	4	1	3	252,9%
dcinex UK Ltd	8	7	1	8,3%
SC dcinex Cinema S.R.L.	3	5	-3	-46,6%
<b>YMAGIS</b>	<b>182</b>	<b>150</b>	<b>32</b>	<b>21,3%</b>
3Delux	1	2	-1	-50,0%
Direct Cinema North America, Inc. (DCNA)	3	0	3	0,0%
R2D1	1	0	1	0,0%
Smartjog Ymagis Logistics	35	33	2	6,7%
Smartjog Ymagis Logistics UK	8	0	8	0,0%
Ymagis Deutschland (YDE)	27	15	12	78,7%
Ymagis Engineering Services	25	22	3	13,6%
Ymagis S.A.	57	54	3	4,6%
Ymagis Spain (YSP)	22	14	8	53,6%
Ymagis Systemhaus (YSH)	4	10	-6	-60,0%
VAMP				
<b>Grand Total</b>	<b>350</b>	<b>339</b>	<b>11</b>	<b>3,2%</b>

Les **dotations nettes aux amortissements et provisions** augmentent de 3,5 M€ (+19,8%) au cours de la période, passant de 17,7 M€ au 30 juin 2014 à 21,2 M€ au 30 juin 2015. Cette augmentation s'explique essentiellement par la comptabilisation d'amortissements accélérés sur les équipements numériques acquis dans le cadre du modèle VPF Tiers Investisseur. Cette accélération se justifie par des anticipations de recoupement VPF plus rapide qu'initialement prévu dans certains pays.

Compte tenu de ces divers éléments, le **résultat opérationnel courant** du Groupe s'établit à 4,9 M€ contre à 6,6 M€ un an auparavant.

Après une variation positive du résultat financier de 363 K€, le **résultat courant avant impôt** de la période s'établit à 125 K€ au 30 juin 2015 contre 1 396 K€ un an auparavant.

Compte tenu d'une **charge d'impôt** normative de 82 K€, le **résultat net de la période** s'établit à 74 K€ contre 353 k€ au 30 juin 2014. Le **résultat net part du Groupe**, après prise en compte de la part des intérêts minoritaires sur le résultat, notamment de SMARTJOG YMAGIS Logistics, s'élève à 939 k€ contre 738 k€ un an auparavant.

L'**endettement net du Groupe** s'élève à 113,4 M€ au 30 juin 2015 contre 125,3 M€ au 31 décembre 2014. Cet endettement se compose essentiellement des financements mis en place dans le cadre de de l'activité VPF (modèle Tiers Investisseur) qui s'élève respectivement à ces mêmes dates à 81,0 M€ et 114,0 M€.

**Tableau 6 : Endettement net Groupe au 30 juin 2015**

En millions d'euros	30-juin-15	31-déc-14
<b>Endettement relatif à l'activité VPF</b>		
Crédits baux	49,6	61,4
Dettes financières (1)	29,5	50,1
Affacturation des créances clients	1,9	2,5
<b>Total endettement VPF</b>	<b>81,0</b>	<b>114,0</b>
<b>Endettement relatif à l'activité Content Services</b>		
Crédits baux - acheminement de contenus	4,3	4,4
Autres crédits baux	0,2	0,3
Dettes financières	0,4	0,4
<b>Total endettement Content Services</b>	<b>4,9</b>	<b>5,1</b>
<b>Autres dettes</b>		
OBSA	0,0	15,5
Euro PP	40,0	0
Autres dettes financières	9,0	7,6
Prêts actionnaires (ex dcinex)	0,0	1,2
<b>Total autres dettes</b>	<b>49,0</b>	<b>24,3</b>
<b>Total endettement brut</b>	<b>134,9</b>	<b>143,4</b>
<b>Trésorerie et équivalents</b>	<b>21,5</b>	<b>18,1</b>
<b>Total endettement net</b>	<b>113,4</b>	<b>125,3</b>

(1) : Après rachat des dettes juniors de dcinex pour 14,3 M€ par Ymagis.



Au cours du 1er semestre 2015, **l'endettement net du Groupe** a évolué sous les principaux effets conjugués suivants :

- Le remboursement des dettes de location-financement dans le cadre du modèle VPF Tiers Investisseur, depuis que le parc de salles installées est stabilisé.
- La réalisation d'un emprunt obligataire pour 40,0 M€ auprès d'investisseurs institutionnels français et belges.
- Le remboursement des OBSA souscrites par les actionnaires de dcinex pour 15,4 M€.
- Le rachat des dettes juniors de dcinex pour un montant de 14,3 M€ par Ymagis.

La **trésorerie** s'élève au 30 juin 2015 à 21,5 M€, contre 18,1 M€ au 31 décembre 2014. Cette situation financière solide permet à YMAGIS d'autofinancer sa croissance organique et d'envisager sereinement la mise en œuvre de sa stratégie de croissance externe.

## **2. Opérations et évènements importants du semestre**

Le semestre écoulé, clos le 30 juin 2015, a été marqué par les opérations ou événements détaillés ci-dessous :

### **2.1. Acquisition du groupe R2D1**

Le Groupe a procédé à l'acquisition de la société R2D1, spécialiste de l'installation et de la maintenance d'équipements numériques en France, en Suisse et sur le continent africain.

YMAGIS a ainsi acquis 80% du capital de la société. Le solde est détenu par Maxime Rigaud, cofondateur de R2D1, nommé parallèlement à la tête de la division Services aux Exploitants de cinéma en France, en Suisse et en Afrique francophone pour le Groupe YMAGIS.

Dans le cadre de cette acquisition, les activités d'installation et de vente d'équipements d'Ymagis Engineering Services (YES), filiale à 100% du groupe YMAGIS, feront l'objet d'un apport à R2D1. A l'issue de cette opération, le Groupe Ymagis détiendra 90% du capital de R2D1, le solde étant détenu par Maxime Rigaud.

La société R2D1 est consolidée par intégration dans les comptes du Groupe dès le 30 juin au niveau bilanciel et à partir du 1<sup>er</sup> juillet en termes de compte de résultat.

### **2.2. Signature en Turquie de contrats VPF et déploiement de la solution TMS Melody**

Le Groupe a conclu en Turquie, des contrats VPF avec six grands circuits cinéma locaux, sur le modèle Tiers-Collecteur, représentant au total 409 écrans répartis dans 50 complexes.

Une grande majorité d'entre eux a également choisi d'acquérir la solution logicielle TMS Melody (Theater Management System), développée par les équipes du groupe. Le TMS Melody sera déployé dès cette année en Turquie sur un minimum de 280 écrans. Il permettra aux exploitants d'assurer la gestion de la programmation et d'automatiser le fonctionnement de leurs cabines de projection.

### **2.3. Nouveau partenariat avec Eutelsat/DSAT**

Le Groupe a conclu le 24 juin 2015 un accord avec Eutelsat Communications en vue de renforcer les activités opérationnelles de leur filiale commune, spécialisée dans l'acheminement de contenus, DSAT Cinéma (DSAT). Eutelsat et dcinex possèdent respectivement 50,2% et 49,8% du capital de DSAT.

Selon les termes de l'accord, la filiale d'Ymagis Smartjog Ymagis Logistics (SYL) – spécialisée dans l'acheminement de contenus (films, bandes annonces, publicités) - et DSAT proposeront une solution globale commune aux clients distributeurs et exploitants. La combinaison des réseaux des serveurs de réception SYL et DSAT permettra de créer un très important circuit d'acheminement électronique de contenus en Europe, avec environ 3 300 établissements cinématographiques connectés.

SYL exploitera le portefeuille d'activités de DSAT, sous le contrôle du conseil d'administration de DSAT. Le redéploiement des serveurs de réception et l'optimisation de l'utilisation des capacités du satellite sont des priorités clés de cet accord.

Eutelsat et dcinex continueront de maintenir leurs positions actuelles dans le capital de DSAT pendant une période de quinze mois. Au-delà de cette période, l'accord prévoit qu'Ymagis pourra acquérir les actions détenues par Eutelsat dans DSAT, à un prix lié à la performance financière de ce dernier.

### **2.4. Négociation en vue de l'acquisition de 51% des parts Proyecson**

Le 24 juin 2015, le Groupe a annoncé avoir conclu un accord en vue de l'acquisition d'une participation majoritaire dans le capital de Proyecson, numéro deux dans l'installation et la maintenance d'équipements cinémas aux exploitants en Espagne. Proyecson est basée à Valence et possède des bureaux et des représentants dans différentes villes clefs espagnoles.

Aux termes de cet accord, dont la mise en œuvre reste sujette aux conditions suspensives d'usage, Ymagis acquerra 51% du capital de Proyecson. Francisco Lafuente Serra, actuel directeur général et actionnaire principal de Proyecson, continuera de diriger la société dont il conservera 49% du capital. Cette nouvelle association permettra d'offrir aux exploitants de cinéma espagnols une vaste gamme de produits et services, basée sur l'expérience des deux sociétés. Avec cette intégration, Ymagis et Proyecson fourniront ensemble en Espagne les services offerts par le groupe Ymagis dans toute l'Europe, ce qui permettra de mettre en œuvre d'importantes synergies tout en bénéficiant d'une proximité géographique avec ses clients.

## **2.5. Réalisation d'un emprunt obligataire et refinancement des dettes**

Le Groupe a souscrit à un emprunt obligataire réalisé en février dernier pour un montant de 36,5 M€, levé auprès d'investisseurs institutionnels français et belges. Cet emprunt a été abondé en avril pour un montant de 3,5 M€ supplémentaires auprès d'investisseurs existants et nouveaux. Le montant total de 40,0 M€ est ventilé en 2 tranches : la première de 19,5 M€ à échéance février 2019 assortie d'un coupon annuel de 4,00%, la seconde de 20,5 M€ à échéance février 2020 assortie d'un coupon annuel de 4,25%.

Cet emprunt obligataire a notamment permis le rachat de l'ensemble des dettes « junior » de dcinex auprès de prêteurs subordonnés pour un montant de 14,3 M€ et le remboursement des OBSA souscrites par les actionnaires de dcinex pour un montant de 15,4 M€.

## **3. Principales transactions entre parties liées – Rémunération de la direction**

Les relations entre le Groupe et les parties liées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015 sont restées comparables à celles de l'exercice 2014. Aucune transaction inhabituelle significative, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de ce semestre.

Par ailleurs, ni les principes de rémunération de la Direction ni cette rémunération elle-même n'ont fait l'objet de changement notable au cours du semestre écoulé.

## **4. Évolution prévisible, incertitudes et facteurs de risque pour les six mois restants de l'exercice**

### **Facteurs de risques**

Les facteurs de risques auxquels l'entreprise est soumise sont détaillés dans le Document de Référence enregistré par l'AMF sous le numéro R.14-058 en date du 22 septembre 2014, au chapitre 4. L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours du semestre.

Pour la seconde partie de l'exercice 2015, malgré la prudence imposée par le contexte économique général, YMAGIS est confiant en sa capacité à continuer à assurer la croissance de son chiffre d'affaires ainsi qu'à améliorer la rentabilité de ses opérations.

\*\*\*

**III. Comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2015**

**YMAGIS**

**SA au capital de 1 961 525 Euros**

**RCS Paris B 499 619 864**

**106, rue La Boétie, 75008 Paris**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES**

**au 30 juin 2015**

I.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE.....	15
II.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....	16
III.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE .....	17
IV.	ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	18
V.	ETAT DES FLUX DE TRESORERIE.....	19
VI.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....	21
	Note 1. Présentation de l'activité et du Groupe .....	21
	Note 2. Principaux évènements du semestre .....	21
	Note 3. Base de préparation des comptes consolidés .....	22
	3.1 Evolutions des principes et méthodes comptables.....	22
	3.2 Recours à des estimations .....	23
	3.4 Comparabilité des périodes.....	25
	Note 4. Information relative au périmètre de consolidation.....	26
	Note 5. Informations sectorielles.....	27
	Note 6. Présentation des états financiers .....	29
	6.1 Ecart d'acquisition .....	29
	6.2 Immobilisations incorporelles .....	30
	6.3 Immobilisations corporelles .....	31
	6.4 Titres mis en équivalence.....	32
	6.5 Instruments financiers.....	32
	6.6 Impôts différés .....	34
	6.7 Clients et autres actifs courants .....	34
	6.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	34
	6.9 Composition du capital et résultat par action.....	35
	6.10 Provisions .....	37
	6.11 Emprunts et passifs financiers.....	38
	6.12 Autres passifs non courants .....	41
	6.13 Fournisseurs et autres passifs courants .....	42
	6.14 Achats consommés.....	42
	6.15 Autres achats et charges externes .....	43
	6.16 Charges de personnel et effectif .....	43
	6.17 Dotations nettes aux amortissements et provisions.....	43
	6.18 Résultat financier.....	44

6.19	Impôt sur les résultats.....	44
6.20	Part attribuables aux intérêts non contrôlant.....	44
Note 7.	Informations relative à la juste valeur des actifs et passifs financiers.....	45
Note 8.	Informations complémentaires.....	47
8.1	Gestion des risques .....	47
8.2	Engagements financiers et passifs éventuels.....	47
8.3	Transaction avec les parties liées .....	51
8.4	Evènements postérieurs à la clôture.....	52

## I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(1)			
<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	<b>30-juin-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Ecart d'acquisition	6.1	10 960	10 523
Immobilisations incorporelles	6.2	9 550	10 048
Immobilisations corporelles	6.3	118 167	135 374
Titres mis en équivalence	6.4	467	437
Actifs financiers non courants		3 632	3 670
Instruments financiers	6.5	910	699
Impôts différés actifs	6.6	5 825	5 801
<b>Actifs non courants</b>		<b>149 511</b>	<b>166 552</b>
Stocks		7 436	6 182
Clients	6.7	42 108	42 710
Autres actifs courants	6.7	16 723	16 346
Actifs financiers courants		131	114
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.8	21 543	18 075
<b>Actifs courants</b>		<b>87 942</b>	<b>83 428</b>
<b>Total Actifs</b>		<b>237 453</b>	<b>249 980</b>
Capital social	6.9	1 962	1 962
Primes d'émission et d'apport		24 248	24 248
Réserves et report à nouveau		11 344	9 889
Résultat net		939	1 817
<b>Capitaux propres part Groupe</b>		<b>38 492</b>	<b>37 915</b>
Intérêts non contrôlant		3 617	4 781
<b>Capitaux propres consolidés</b>		<b>42 109</b>	<b>42 696</b>
Provisions (part non courante)	6.10	1 206	1 112
Emprunts et passifs financiers (part non courante)	6.11	106 656	87 630
Instruments financiers	6.5	2 507	1 830
Avantages au personnel		421	324
Impôts différés passifs		0	547
Autres passifs non courants	6.12	10 783	14 029
<b>Passifs non courants</b>		<b>121 573</b>	<b>105 471</b>
Provisions (part courante)	6.10	0	-
Emprunts et passifs financiers (part courante)	6.11	28 202	55 733
Fournisseurs	6.13	14 511	15 683
Dette d'impôt sur les sociétés	6.13	1 115	1 174
Autres passifs courants	6.13	29 945	29 228
<b>Passifs courants</b>		<b>73 773</b>	<b>101 818</b>
<b>Total Passifs et Capitaux propres</b>		<b>237 453</b>	<b>249 980</b>

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1

## II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En Milliers d'euros	Notes	(1)		(1) (2)
		30-juin-15	30-juin-14	Proforma 30-juin-14
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>68 345</b>	<b>30 124</b>	<b>73 812</b>
Achats consommés	6.14	(14 919)	(8 727)	(23 956)
Autres achats et charges externes	6.15	(16 332)	(9 928)	(16 248)
Impôts et taxes		(403)	(195)	(229)
Charges de personnel	6.16	(10 205)	(4 452)	(9 360)
Autres produits opérationnels courants		183	225	382
Autres charges opérationnelles courantes		(499)	(16)	(107)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6.17	(21 187)	(5 592)	(17 679)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>4 983</b>	<b>1 439</b>	<b>6 616</b>
Autres produits		-	-	-
Autres charges		-	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>4 983</b>	<b>1 439</b>	<b>6 616</b>
Coût de l'endettement financier brut		(4 570)	(1 378)	(4 983)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	-	-
<b>Coût de l'endettement net</b>		<b>(4 570)</b>	<b>(1 378)</b>	<b>(4 983)</b>
Autres produits financiers		1 734	7	512
Autres charges financières		(2 022)	(18)	(750)
<b>Résultat financier</b>	6.18	<b>(4 858)</b>	<b>(1 389)</b>	<b>(5 221)</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>125</b>	<b>52</b>	<b>1 396</b>
Impôts sur les résultats	6.19	(82)	(30)	(524)
Quote part des sociétés mises en équivalence		31	-	(519)
<b>Résultat net de la période</b>		<b>74</b>	<b>22</b>	<b>353</b>
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	6.20	865	568	384
<b>Résultat net de la période - Part attribuable aux actionnaires d'YMAGIS</b>		<b>939</b>	<b>591</b>	<b>738</b>
Résultat par action	6.9	0,12 €	0,08 €	
Résultat dilué par action	6.9	0,11 €	0,08 €	

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1. Un reclassement de € 368 milliers a également été fait entre la ligne « Autres achats et charges externes » et « Achats consommés » afin de présenter une meilleure information des frais de transport.

(2) Afin de faciliter la comparabilité des périodes présentées, il est présenté un compte de résultat pro forma 30 juin 2014 sur 6 mois tel que communiqué dans le Document E enregistré par l'AMF le 30 septembre 2014 sous le numéro E.14-059 E. Ce dernier tient compte d'un reclassement de € 1 373 milliers entre la ligne « Achats consommés » et « Autres achats et charges externes » afin de permettre une meilleure comparaison avec les informations relatives à 2015.



### III. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

	(1)	
<i>En Milliers d'euros</i>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>
<b>Résultat net consolidé (Part du Groupe)</b>	<b>939</b>	<b>591</b>
Intérêts non contrôlant	(865)	(568)
<b>Résultat net de la période</b>	<b>74</b>	<b>22</b>
Gains (pertes) actuariels relatifs aux avantages du personnel	-	-
Effet d'impôt	-	-
<b>Eléments non reclassables en résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Instruments financiers	(466)	(49)
Effet d'impôt	157	17
Ecart de conversion	(86)	
<b>Eléments reclassables en résultat</b>	<b>(395)</b>	<b>(32)</b>
<b>Résultat global consolidé</b>	<b>(321)</b>	<b>(10)</b>
Dont part Groupe	544	559
Dont part des intérêts non contrôlant	(865)	(568)

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1

## IV. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>En Milliers d'euros</i>	Note	Capital	Primes d'émission et d'apport	Réserves et résultat	Instruments financiers	Titres auto- détenus	Ecart de conversion	Avantages au personnel	Total part Groupe	Intérêts non contrôlant	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
<b>1er janvier 2014</b>		<b>1 624</b>	<b>15 148</b>	<b>9 009</b>	-	<b>(220)</b>	-	<b>(17)</b>	<b>25 544</b>	<b>5 049</b>	<b>30 593</b>
Retraitement (1)				65					65		65
<b>1er janvier 2014 retraité</b>		<b>1 624</b>	<b>15 148</b>	<b>9 074</b>	-	<b>(220)</b>	-	<b>(17)</b>	<b>25 609</b>	<b>5 049</b>	<b>30 658</b>
Augmentation de Capital		162	4 807						4 969		4 969
Imputation des frais d'émission net d'impôt			(126)						(126)		(126)
Résultat net (1)				591					591	(568)	22
Opérations sur actions propres				55		(51)			4		4
Païement en actions				27					27		27
Instruments financiers					(32)				(32)		(32)
Reclassements				10				(10)	-		-
<b>30 juin 2014 retraité</b>		<b>1 786</b>	<b>19 829</b>	<b>9 757</b>	<b>(32)</b>	<b>(271)</b>	-	<b>(27)</b>	<b>31 042</b>	<b>4 481</b>	<b>35 522</b>
<b>31 décembre 2014</b>		<b>1 962</b>	<b>24 248</b>	<b>11 825</b>	-	<b>(230)</b>	<b>108</b>	<b>(93)</b>	<b>37 821</b>	<b>4 771</b>	<b>42 592</b>
Retraitement (1)				94					94	10	104
<b>31 décembre 2014 retraité</b>		<b>1 962</b>	<b>24 248</b>	<b>11 919</b>	-	<b>(230)</b>	<b>108</b>	<b>(93)</b>	<b>37 915</b>	<b>4 781</b>	<b>42 696</b>
Résultat net				939					939	(865)	74
Opérations sur actions propres				16		26			42		42
Païement en actions	6.8			(10)					(10)		(10)
Instruments financiers net d'impôt	III.				(309)				(309)		(309)
Variations de périmètre									-	17	17
Ecart de conversion							(86)		(86)	18	(69)
Dividendes									-	(334)	(334)
Reclassements				(582)	582				-		-
Autres				3					3		3
<b>30 juin 2015</b>		<b>1 962</b>	<b>24 248</b>	<b>12 285</b>	<b>273</b>	<b>(204)</b>	<b>22</b>	<b>(93)</b>	<b>38 492</b>	<b>3 617</b>	<b>42 109</b>

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1

## V. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En Milliers d'euros</i>	Note	30-juin-15	30-juin-14
			(1)
Résultat net de la période	II.	74	22
Amortissements et provisions		20 823	5 848
Quote part de résultat des sociétés mise en équivalence	II.	(31)	
(Plus) / Moins-value de cession		334	(25)
Autres charges et produits d'exploitation sans effet sur la trésorerie		77	52
Charge d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisée	II.	82	30
Charges et produits liés aux BSPCE	6.8	(10)	27
Variation des intérêts sur obligations convertibles		-	-
Autres charges financières		1 762	(35)
Charges d'intérêts décaissées		3 710	1 339
Variation du Besoin en Fond de Roulement		(2 012)	(2 085)
Variation des actifs financiers non courants liés à l'activité		(446)	(253)
Impôts payés		(1 367)	215
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		<b>22 997</b>	<b>5 137</b>
Incidence des acquisitions de filiales		(445)	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	6.3	(181)	(43)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(3 358)	498
Cessions d'immobilisations		0	31
Variation nette des actifs financiers		(10)	(2)
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>		<b>(3 994)</b>	<b>484</b>
Augmentation et réduction de capital	IV.	-	4 969
Frais d'émission et d'augmentation de capital	IV.	-	(126)
Dividendes payés		-	-
Variation nette des autres dettes financières courantes	6.10	(663)	917
Remboursements d'emprunts relatifs à des locations financement	6.10	(12 910)	(4 714)
Cession (acquisition) nette d'actions propres		48	4
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	6.10	1 140	-
Remboursements d'emprunts long terme	6.10	(24 293)	(743)
Encaissements emprunt obligataire	6.10	40 000	
Remboursements d'OBSA	6.10	(15 400)	
Frais d'émission d'emprunt		(475)	
Remboursement des intérêts d'OBSA		(95)	
Charges d'intérêts décaissées		(3 710)	(1 339)
Dividendes payés aux minoritaires		238	-
<b>Flux de trésorerie liés aux financements</b>		<b>(16 120)</b>	<b>(1 033)</b>
<b>Flux nets de trésorerie de la période</b>		<b>2 882</b>	<b>4 588</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie début de période	6.7	18 075	12 043
Trésorerie et équivalents de trésorerie fin de période	6.7	20 957	16 631
<b>Variation de la Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>2 882</b>	<b>4 588</b>

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1

Conformément à IAS 7-44, les investissements financés par des contrats de location financière, retraités dans l'état de la situation financière, pour respectivement € 932 milliers et € 11 354 milliers au 30 juin 2015 et 30 juin 2014, ne sont pas présentés dans les flux d'investissement et dans les flux de financement.

## VI. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

### Note 1. Présentation de l'activité et du Groupe

YMAGIS est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est à Paris, 106 rue de la Boétie.

YMAGIS s'est imposé comme un intervenant majeur du développement du cinéma numérique en Europe, en développant pour les salles de cinéma une offre de service complète (financement, vente, installation, maintenance et infogérance des équipements numériques de projection et de son, mais aussi de logiciels de gestion des cabines et du cinéma, système 3D, fauteuils, etc.) et en proposant aux distributeurs et producteurs de films des services numériques (duplication et acheminement des contenus numériques par voie physique ou dématérialisée, post-production et mastering).

Le Groupe est constitué à ce jour de trente cinq sociétés. Il est physiquement présent par l'intermédiaire de filiales consolidées par intégration globale dans dix-sept pays dont treize pays européens (France, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Allemagne, Italie, Autriche, République Tchèque, Croatie, Hongrie, Roumanie, Suisse et Royaume-Uni), en Turquie, au Maroc, en Russie et aux Etats-Unis, ainsi qu'en Pologne, au Luxembourg et en Biélorussie par l'intermédiaire de filiales mises en équivalence.

### Note 2. Principaux événements du semestre

Le semestre écoulé a été marqué par les principaux événements détaillés ci-dessous :

En février 2015, le groupe a procédé au placement privé d'un emprunt obligataire pour un montant total de € 40 millions auprès d'investisseurs institutionnels français et belges. Un abondement de € 3,5 millions a été réalisé aux mêmes conditions en avril. Ce placement est ventilé en deux tranches : la première de € 19,5 millions à échéance février 2019 assortie d'un coupon annuel de 4%, la seconde de € 20,5 millions à échéance février 2020 assortie d'un coupon annuel de 4,25%. Cette opération a notamment permis au groupe de rembourser, par anticipation et sans pénalités, pour un montant de € 15,4 millions la totalité des OBSA émises en octobre 2014 à l'occasion de l'acquisition de dcinex et de racheter les dettes juniors de dcinex auprès de prêteurs subordonnés pour un montant de € 14,3 millions. L'opération de remboursement des obligations a par ailleurs entraîné l'annulation des BSA attachés, supprimant ainsi le risque de dilution qu'ils représentaient.

En juin 2015, le groupe a fait l'acquisition de 80% du capital de la société R2D1, spécialiste de l'installation et de la maintenance d'équipements numériques en France, en Suisse et sur continent africain. A l'issue d'une opération d'apport partiel des activités d'installation et de vente d'équipements de la société Ymagis Engineering Services (YES), filiale à 100% du groupe Ymagis à la société R2D1, devant intervenir au plus tard le 15 novembre 2015, Ymagis détiendra 90% du capital de la société.

Fin juin 2015, un nouveau partenariat a été signé avec Eutelsat sur l'acheminement de contenus dans les cinémas. Selon les termes de l'accord, la filiale d'Ymagis, Smartjog Ymagis Logistics (SYL) et DSAT proposeront une solution globale commune aux clients. La combinaison des réseaux SYL et DSAT des serveurs de réception permettra de créer un très important circuit d'acheminement électronique de contenus en Europe, avec 3300 établissements cinématographiques connectés. SYL exploitera le portefeuille d'activités de DSAT sous le contrôle du conseil d'administration de DSAT.

### **Note 3. Base de préparation des comptes consolidés**

Les comptes consolidés semestriels condensés du Groupe YMAGIS ont été établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union européenne qui incluent la norme IAS 34 «Information financière intermédiaire».

Ces normes comptables internationales approuvées par l'Union européenne sont disponibles sur le site suivant : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Ces comptes consolidés semestriels condensés doivent être lus en association avec les états financiers consolidés annuels IFRS 2014 du Groupe.

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe sont identiques à celles adoptées lors de la préparation des états financiers consolidés annuels IFRS du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et sont décrites dans la Note 3 des états financiers consolidés annuels 2014, à l'exception des normes, amendements et interprétations applicables de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2015.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 30 juin 2015 lors de sa séance du 22 septembre 2015.

Ces états financiers consolidés incluent les états financiers consolidés d'YMAGIS SA et de ses filiales ("le Groupe YMAGIS") et ont été arrondis en milliers d'euros, l'euro étant la monnaie fonctionnelle d'YMAGIS SA, société mère du Groupe et la monnaie de présentation du Groupe YMAGIS.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat : créances commerciales dont l'échéance est supérieure à 12 mois et les valeurs mobilières de placement.

#### **3.1 Evolutions des principes et méthodes comptables**

**Nouvelles normes et interprétations applicables de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2015 :**

- Interprétations IFRIC 21 « Droits ou taxes »
- Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles 2011-2013

L'interprétation IFRIC 21, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015, traite de la comptabilisation des passifs au titre des taxes dues.

Le texte impose notamment de comptabiliser les taxes à la date de leur fait générateur, de ne comptabiliser progressivement un passif que dans le cas où le fait générateur de la taxe est progressif.

L'interprétation étant d'application rétrospective, les états financiers présentés au titre des périodes comparatives ont été retraités. L'application de cette interprétation a eu une incidence limitée sur les états financiers.

**Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2015 :**

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients »
- IFRS 9 « Instruments financiers »
- Amendements à IAS 19 « régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel »
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Eclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables »
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes »
- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexes »
- Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles 2010-2012 et 2012-2014

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation.

### **3.2 Recours à des estimations**

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations portent sur :

- la durée d'amortissement des matériels de projection comptabilisés en immobilisations corporelles et des droits d'utilisation des logiciels et de la base de données figurant dans les immobilisations incorporelles de la société SmartJog Ymagis Logistics suite aux opérations d'apport partiel d'actifs réalisées en date du 30 novembre 2013
- ainsi que celle du réseau de cinémas connectés et des activités d'acheminement électronique de contenus cinématographiques et publicitaires, de la société Arqiva

- La reconnaissance des impôts différés actifs de dcinex, SmartJog Ymagis Logistics SAS et d'Ymagis SA
- La prise en compte de l'impact éventuel du recoupement des coûts dans le cadre du modèle « VPF ».

L'estimation de la variation des engagements envers le personnel a été projetée sur la base des informations au 31 décembre 2014.

La charge d'impôt est déterminée en utilisant le taux d'impôt effectif estimé à fin décembre.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.



### 3.4 Comparabilité des périodes

Afin d'améliorer la lisibilité et la comparabilité des résultats d'un exercice à l'autre, le Groupe présente un compte de résultat pro forma 30 juin 2014 tel que présenté dans le Document E enregistré par l'AMF le 30 septembre 2014 sous le numéro E.14-059. Ce dernier tient compte d'un reclassement de € 1 373 milliers entre la ligne « Achats consommés » et « Autres achats et charges externes » afin de permettre une meilleure comparaison avec les informations relatives à 2015. Il tient également compte de l'application rétrospective d'IFRIC 21.

(1)				
<i>En Milliers d'euros</i>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>	<b>Variation</b>	<b>%</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>68 345</b>	<b>73 812</b>	<b>(5 467)</b>	<b>-7,4%</b>
Achats consommés	(14 919)	(23 956)	9 037	-37,7%
Autres achats et charges externes	(16 332)	(16 248)	(84)	0,5%
Impôts et taxes	(403)	(229)	(174)	75,7%
Charges de personnel	(10 205)	(9 360)	(845)	9,0%
Autres produits opérationnels courants	183	382	(199)	-52,1%
Autres charges opérationnelles courantes	(499)	(107)	(392)	365,9%
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(21 187)	(17 679)	(3 508)	19,8%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4 983</b>	<b>6 616</b>	<b>(1 631)</b>	<b>-24,7%</b>
Autres produits	-	-	-	na
Autres charges	-	-	-	na
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4 983</b>	<b>6 616</b>	<b>(1 631)</b>	<b>-24,7%</b>
Coût de l'endettement financier brut	(4 570)	(4 983)	413	-8,3%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-	-	na
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(4 570)</b>	<b>(4 983)</b>	<b>413</b>	<b>-8,3%</b>
Autres produits financiers	1 734	512	1 222	238,8%
Autres charges financières	(2 022)	(750)	(1 272)	169,6%
<b>Résultat financier</b>	<b>(4 858)</b>	<b>(5 221)</b>	<b>363</b>	<b>-7,0%</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>125</b>	<b>1 396</b>	<b>(1 268)</b>	<b>-90,9%</b>
Impôts sur les résultats	(82)	(524)	442	-84,4%
Quote part des sociétés mises en équivalence	31	(519)	550	-105,9%
<b>Résultat net de la période</b>	<b>74</b>	<b>353</b>	<b>(277)</b>	<b>-78,4%</b>
Part attribuable aux intérêts non controlants	865	384	481	125,2%
<b>Résultat net de la période - Part attribuable aux actionnaires d'YMAGIS</b>	<b>939</b>	<b>738</b>	<b>204</b>	<b>27,7%</b>

## Note 4. Information relative au périmètre de consolidation

YMAGIS, maison mère du Groupe est une société anonyme (SA) enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé au 106, rue La Boétie - 75008 PARIS.

Le périmètre de consolidation du Groupe YMAGIS au 30 juin 2015 est le suivant :

Nom de l'entité	Pays	Activité	% d'intérêt
<b>Filiales consolidées par intégration globale</b>			
Ymagis SA (société-mère)	France	(1), (3)	
3 DeLux SAS	France	(2)	51%
SmartJog Ymagis Logistics SAS	France	(3)	60%
Ymagis Engineering Services SAS (YES)	France	(2)	100%
Ymagis UGC France SARL	France	(1)	100%
Ymagis UGC Espagne SARL	France	(1)	100%
Ymagis UGC Belgique SARL	France	(1)	100%
Ymagis UGC Italie SARL	France	(1)	100%
Ymagis Deutschland GmbH	Allemagne	(1), (3)	100%
Ymagis Systemhaus GmbH	Allemagne	(2)	100%
Ymagis Spain SLU	Espagne	(1), (3)	100%
Video Audio Media Prestations SAS	France	(3)	100%
Direct Cinema North America, Inc.	Etats-Unis	(3)	100%
R2D1 SAS	France	(2)	80%
R2D1 Swiss	Suisse	(2)	50% (b)
R2D1 Maroc	Maroc	(2)	100%
dcinex SA	Belgique	(1), (2), (3)	100% (a)
XDC Switzerland AG	Suisse	(1)	100%
dcinex France SA	France	(3)	100%
dcinex Deutschland GmbH	Allemagne	(2)	100%
dcinex GmbH	Autriche	(2)	77%
dcinex Magyarorszag Kft.	Hongrie	(2)	39% (b)
SC dcinex Cinema S.R.L.	Roumanie	(2)	46% (b)
dcinex Ceska Republika S.R.O	République Tchèque	(2)	51%
dcinex Benelux B.V.	Pays-Bas	(2)	90%
dcinex Italia S.R.L	Italie	(2)	46% (b)
dcinex d.o.o.	Croatie	(2)	39% (b)
dcinex Medien AG	Allemagne	(3)	100%
dcinex LLC	Russie	(2)	77%
dcinex UK Ltd	Royaume-Uni	(2)	51%
dcinex TR Sinema Ekipmanlari Ticaret Ltd Sirketi	Turquie	(2)	100%
Ymagis UK Ltd	Royaume-Uni	(2)	100%
<b>Entreprises sous contrôle conjoint consolidées par intégration proportionnelle</b>			
Néant			
<b>Entreprises associées mises en équivalence</b>			
dcinex Polska Sp. z o.o	Pologne	(2)	50% (c)
DSAT Cinema SA	Luxembourg	(3)	50% (d)
Kraftwerk Belarus COOO	Bielorussie	(2)	15%

(a) La société dcinex SA est la société tête de groupe dcinex.

(b) Le groupe a un contrôle indirect sur ces sociétés

(c) Le contrôle est détenu par le co-actionnaire

(d) Le contrôle est exercé par l'actionnaire Eutelsat.

**Détail des activités :**

- (1) VPF : Assistance et financement de la transition numérique pour les exploitants des salles de cinéma
- (2) Exhibitor Services : Vente et installation, maintenance, entretien et infogérance de matériel et de consommables pour les salles de cinéma, notamment son et projection numérique
- (3) Content Services : Acheminement des contenus numériques par voie physique ou dématérialisée, post-production et mastering

**Note 5. Informations sectorielles**

En application d'IFRS 8, Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Président du Conseil d'Administration d'YMAGIS SA, principal décideur opérationnel du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs.

Les secteurs d'activité du Groupe se décomposent en:

- « Virtual Print Fee (VPF) » : financement et gestion du VPF pour les cinémas sous contrat VPF avec YMAGIS,
- « Exhibitor services » : services aux exploitants de salles de cinéma, notamment ventes et installations, maintenance, entretien et infogérance de matériel et de consommables pour les salles de cinéma, particulièrement concernant le son et la projection numériques,
- « Content services » : services aux distributeurs et producteurs de contenus numériques, dont acheminement des contenus numériques par voie physique ou dématérialisée et services de post-production et mastering

Suite à l'acquisition du groupe dcinex par Ymagis, et afin de présenter une information sectorielle comparable, l'analyse se fait au niveau du compte de résultat consolidé pro forma.

La répartition de certains agrégats par secteur d'activité est la suivante :

En Milliers d'euros	Virtual Print Fee		Content services		Exhibitor services		Total	
	30-juin-15	30-juin-14	30-juin-15	30-juin-14	30-juin-15	30-juin-14	30-juin-15	30-juin-14
Chiffre d'affaires	36 732	33 665	6 595	5 917	25 018	34 230	68 345	73 812
EBITDA	28 105	25 645	(2 626)	(2 253)	692	902	26 171	24 295
%	77%	76%	-40%	-38%	3%	3%	38%	33%
EBIT	9 602	9 864	(4 563)	(3 893)	(56)	644	4 983	6 616
EBT	4 971	4 918	(4 913)	(3 979)	67	457	125	1 395
%	14%	15%	-74%	-67%	0%	1%	0%	2%

L'EBITDA présenté par le Groupe est calculé en ajoutant au résultat opérationnel courant les dotations nettes aux amortissements et provisions.

L'EBT (Earning Before Tax) correspond au résultat courant avant impôt.

La dette nette d'un montant de € 134 900 milliers au 30 juin 2015 se répartit à hauteur de € 80 900 milliers sur le secteur « Virtual Print Fee » et à hauteur de € 5 000 milliers sur le secteur « Content services » ; le solde n'étant pas affectable à un secteur en particulier.

La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

En Milliers d'euros	30-juin-15		30-juin-14	
	Montant	%	Montant	%
Allemagne	12 028	18%	12 939	18%
France	11 319	17%	11 065	15%
Espagne	9 358	14%	15 916	22%
Royaume-Uni	9 042	13%	5 690	8%
Benelux	5 707	8%	6 731	9%
Grèce	1 480	2%	1 014	1%
Autres	19 411	28%	20 456	28%
Chiffre d'affaires	68 345	100%	73 812	100%

## Note 6. Présentation des états financiers

### 6.1 Ecart d'acquisition

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>Ecart d'acquisition</b>
Au 31 décembre 2014	10 523
Augmentations	-
Variation de périmètre de consolidation	436
Sorties	-
Pertes de valeur	-
Au 30 juin 2015	10 960

Pour rappel, l'écart d'acquisition comptabilisé au 31 décembre 2014 pour un montant de € 10 523 milliers était lié à l'acquisition par la société Ymagis de 100% du capital de la société dcinex.

Suite à l'acquisition par Ymagis de 80% de la société R2D1, il a été identifié, sur la période, un écart d'acquisition positif correspondant à la différence entre le prix d'acquisition et les actifs et passifs acquis.

Prix d'acquisition des titres	504
Montant des capitaux propres à la date de regroupement	68
Ecart d'acquisition	436

Conformément aux dispositions d'IFRS 3 et d'IAS 36, Ymagis dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation de ces regroupements d'entreprises (dcinex et R2D1) et pour procéder à l'allocation de l'écart d'acquisition aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Le groupe n'a pas mené de test de dépréciation au 30 juin 2015 dans la mesure où il n'existait pas d'indice de perte de valeur.

## 6.2 Immobilisations incorporelles

En Milliers d'euros	30-juin-15			31-déc-14		
	Concessions, brevets, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total	Concessions, brevets, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur brute</b>						
Ouverture	13 296	377	13 673	12 089	343	12 432
Augmentations	181	-	181	54	34	88
Variation de périmètre de consolidation	2	-	2	1 153	186	1 339
Sorties	(1)	-	(1)	(0)	(186)	(186)
Clôture	13 478	377	13 855	13 296	377	13 673
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
Ouverture	(3 362)	(263)	(3 625)	(1 140)	(89)	(1 228)
Dotations aux amortissements	(636)	(41)	(677)	(1 238)	(175)	(1 412)
Reclassement	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre de consolidation	(2)	-	(2)	(984)	(148)	(1 132)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	148	148
Clôture	(4 000)	(305)	(4 304)	(3 362)	(263)	(3 625)
<b>Valeur nette</b>						
Ouverture	9 934	114	10 048	10 949	255	11 204
Clôture	9 478	72	9 550	9 934	114	10 048

Le poste « Concessions, brevets, licences » correspond pour € 10 718 milliers aux logiciels ainsi qu'aux droits d'utilisation des logiciels et de la base de données identifiés qui ont été apportés par le Groupe TDF à la société SmartJog Ymagis Logistics dans le cadre des opérations d'apport partiel d'actifs réalisée fin novembre 2013. Cet actif incorporel est amorti sur une durée de 10 ans. La charge d'amortissement s'élève sur la période à € 536 milliers.

Le groupe n'a pas mené de test de dépréciation sur cet actif incorporel au 30 juin 2015 dans la mesure où il n'existait pas d'indice de perte de valeur.

### 6.3 Immobilisations corporelles

En Milliers d'euros	30-juin-15						31-déc-14					
	Construction	Installations spécifiques	Autres immob. Corporelles (1)	Actifs en location-financement (2)	Immob. en cours	Total	Construction	Installations spécifiques	Autres immob. Corporelles (1)	Actifs en location-financement (2)	Immob. en cours	Total
<b>Valeur brute</b>												
Ouverture	236	1 811	167 637	66 865	-	236 549	0	736	17 141	53 969	10	71 856
Augmentations	3	342	2 084	603	87	3 119	-	57	3 524	6 386	-	9 967
Reclassement	-	(7)	(322)	329	-	-	-	124	(6 914)	6 801	(10)	(3)
Variation de périmètre	-	15	52	-	35	102	575	906	154 611	-	-	156 092 (4)
Sorties	-	-	(1 930)	-	-	(1 930)	(340)	(12)	(724)	(292)	-	(1 367)
Clôture	239	2 162	167 522	67 797	122	237 842	236	1 811	167 637	66 865	0	236 549
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>												
Ouverture	(100)	(1 150)	(76 879)	(23 046)	-	(101 175)	-	(135)	(2 802)	(15 138)	-	(18 074)
Dot. aux amortissements	(11)	(115)	(15 372)	(4 543)	-	(20 041)	(16)	(123)	(9 671)	(8 130)	-	(17 940)
Variation de périmètre	-	(9)	(47)	-	-	(56)	(247)	(786)	(64 734)	-	-	(65 767)
Reclassement	-	-	-	-	-	-	-	(120)	(48)	168	-	-
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	1 597	-	-	1 597	163	13	372	55	-	603
Clôture	(111)	(1 274)	(90 701)	(27 588)	-	(119 675)	-100	-1 150	-76 879	-23 046	0	(101 175)
<b>Valeur nette</b>												
Ouverture	136	661	90 758	43 819	-	135 374	-	600	14 340	38 831	10	53 781
Clôture	128	887	76 821	40 208	122	118 167	136	661	90 758	43 819	0	135 374

(1) les autres immobilisations corporelles sont principalement composées de matériel de projection exploitant, de matériels audio vidéo, d'agencements et de kits 3D.

(2) les actifs en location-financement correspondent aux équipements et matériel de projection numérique financés par un crédit-bail dans le cadre du schéma Tiers Investisseur.

(3) les reclassements regroupent principalement les mouvements entre les autres immobilisations corporelles et les actifs en location financement pour :

- € 6 966 milliers correspondant à 145 équipements de projection numériques financés par fonds propres par le Groupe fin 2013 et refinancés en crédit-bail au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014.
- € 329 milliers correspondant à 12 équipements de projection numériques financés par fonds propres par le Groupe fin 2014 et refinancés en crédit-bail au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

(4) La ligne « Variation de périmètre » est relative à l'acquisition de dcinex sur 2014 et R2D1 sur 2015.

## 6.4 Titres mis en équivalence

<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>437</b>
Entrée de périmètre	
Résultat de l'exercice	31
Distributions	
Autres variations	
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>467</b>

Détail des participations dans les sociétés mise en équivalence :

Sociétés	Pays	% d'intérêt	Valeur de mise en équivalence	Dont Goodwill
Dcinex Polska Sp. z o.o	PL	50%	394	
DSAT Cinema SA	LU	50%	0	
Kraftwerk Belarus COOO	BY	15%	73	

Compte tenu d'une valeur négative, la valeur de mise en équivalence de la société DSAT Cinema SA ne figure pas à l'actif.

Principales données financières des sociétés mises en équivalence au 30 juin 2015 :

Sociétés	Total Bilan	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
Dcinex Polska Sp. z o.o	1 428	766	1 001	(12)
DSAT Cinema SA	4 300	353	4 412	(1 729) (1)
Kraftwerk Belarus COOO	1 020	360	1 390	33

(1) La société clôture au 30 juin, les éléments communiqués sont sur une base annuelle.

## 6.5 Instruments financiers

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31 décembre 2014</b>	<b>impact OCI</b>	<b>impact résultat</b>	<b>30 juin 2015</b>
Instruments financiers (à l'actif)	699	211		910
Instruments financiers (au passif)	(1 830)	(677)		(2 507)
<b>Instruments financiers (net)</b>	<b>(1 131)</b>	<b>(466)</b>	<b>-</b>	<b>(1 597)</b>



**Couverture de taux :**

Afin de se prémunir du risque de taux d'intérêts liés aux dettes financières et dettes de leasing finançant les investissements VPF, dcinex SA a contracté différents contrats de couverture de type « Interest SWAP Rate » (IRS). La valeur de marché de ces instruments était négative de € 1 065 milliers au 31 décembre 2014. Elle est négative de € 799 milliers au 30 juin 2015.

**Couverture de change :**

- VPF

Afin de se prémunir du risque de change lié aux dettes financières finançant les investissements VPF en devises étrangères (GBP), dcinex SA a contracté différents contrats de couverture de type « Forward Exchange Trade » (FET). La valeur de marché de ces instruments était négative de € 764 milliers au 31 décembre 2014. Elle est négative de € 1 682 milliers au 30 juin 2015.

- Contrat SYL / Intelsat

Dans le cadre de la création de la joint-venture Smartjog Ymagis Logistics avec la société Smartjog, cette dernière a apporté à Smartjog Ymagis Logistics un contrat avec la société INTELSAT, au titre duquel cette société facture chaque mois à SmartJog Ymagis Logistics diverses prestations techniques pour un montant mensuel de USD 271 milliers jusqu'au 31 mai 2017.

Ce contrat, essentiel à l'activité de SmartJog Ymagis Logistics, couvre la location de deux transpondeurs satellitaires et les frais techniques afférents, permettant l'envoi dématérialisé par satellite des copies numériques des films, bandes annonces et spots publicitaires aux cinémas et laboratoires techniques équipés d'une parabole et du serveur SmartJog adéquats, pour le compte des distributeurs de films et régies publicitaires clients de SmartJog Ymagis Logistics.

Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, Ymagis a couvert les achats en dollars de sa filiale SmartJog Ymagis Logistics.

La juste valeur de ce contrat de couverture s'élève à € 910 milliers et € 646 milliers respectivement au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

- Autres

Afin de se prémunir du risque de change lié aux achats de marchandises en devises étrangères (USD), dcinex SA a contracté différents contrats de couverture de type « Forward Exchange Trade » (FET). La valeur de marché de ces instruments était positive de € 53 milliers au 31 décembre 2014. Elle est négative de € 26 milliers au 30 juin 2015.

## 6.6 Impôts différés

Les impôts différés actifs, d'un montant total de € 5 825 milliers 30 juin 2015 correspondent, pour l'essentiel, à l'activation de reports déficitaires, notamment au niveau de dcinex SA pour un montant de € 3 327 milliers. L'horizon de consommation des reports déficitaires de cette entité n'a pas évolué de manière significative par rapport au 31 décembre 2014.

## 6.7 Clients et autres actifs courants

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>30-juin-15</b>	<b>31-déc-14</b>
<b>Clients</b>	<b>42 108</b>	<b>42 710</b>
Créances sociales	92	157
Créances fiscales	12 054	11 654
Débiteurs divers	1 229	966
Avances et charges constatées d'avance	3 348	3 567
<b>Autres actifs courants</b>	<b>16 723</b>	<b>16 346</b>

Le Groupe dispose au 30 juin 2015 d'une ligne d'affacturage (France et Export) et d'une ligne Dailly. Dans le cadre de ces contrats, le montant brut des créances cédées au factor s'élève à € 2 624 milliers au 30 juin 2015 et € 2 853 milliers au 31 décembre 2014. Le Groupe conserve l'essentiel des risques et avantages des créances clients cédées. Par conséquent, les créances sont maintenues à l'actif.

Les créances fiscales correspondent à de la TVA pour respectivement € 10 657 milliers et € 11 178 milliers au 31 décembre 2014 et 30 juin 2015.

## 6.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>30-juin-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	21 543	18 075
Découverts bancaires	(586)	(0)
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>20 957</b>	<b>18 075</b>

La trésorerie inclut pour € 493 milliers et € 537 milliers respectivement au 30 juin 2015 et 31 décembre 2014 des sommes relatives aux encaissements de VPF nets des loyers versés aux crédit-bailleurs dans le cadre d'un contrat de location-financement. Ces montants font l'objet d'un nantissement en garantie auprès des organismes de financement concernés (la « Cash Reserve »).

De plus, tant que la Cash Reserve ne s'élève pas à € 4 130 milliers, la société s'est engagée à ne pas distribuer de dividende. Cependant, conséquence de l'introduction en bourse, sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, YMAGIS a obtenu des banques concernées l'accord formel de pouvoir distribuer un dividende même si le montant de la Cash Reserve n'atteint pas ce dernier montant.

Au 30 juin 2015, les liquidités provenant de dcinex affectées prioritairement aux remboursements des crédits bancaires et des leasing liés à l'activité « VPF » s'élèvent à € 6,7 millions, contre € 9 millions au 31 décembre 2014.

## 6.9 Composition du capital et résultat par action

### a. Evolution du capital social

	30-juin-15	31-déc-14
Nombres d'actions	7 846 098	7 846 098
Valeur nominale	0,25	0,25
Capital social en euros	1 961 525	1 961 525

Le capital de la société est constitué de 7 846 098 actions au 30 juin 2015. Parmi ces actions, 2 524 978 actions, détenues depuis plus de deux ans par les actionnaires historiques d'Ymagis, confèrent un droit de vote double.

Par ailleurs, au 30 juin 2015, 26 192 actions sont des actions d'autocontrôle détenues par la société.

Au cours de la période le capital de la société a évolué de la façon suivante :

	En circulation	Après instruments dilutifs
Nombre d'actions au 1er janvier 2015	7 815 128	9 731 231 (*)
Emission de BSPCE le 25 mars 2013		10 513 (**)
Remboursement en mars 2015 des OBSA émises en octobre 2014		(1 889 540)
Variation des actions d'autocontrôle détenues via le contrat de liquidité	4 778	4 778
<b>Nombre d'actions au 30 juin 2015</b>	<b>7 819 906</b>	<b>7 856 982 (*)</b>
<b>Nombre d'actions moyen au 30 juin 2015</b>	<b>7 819 906</b>	<b>8 476 316</b>

(\*) Diminué des actions auto-détenues

(\*\*) L'émission des BSPCE a un effet dilutif lorsque leur conséquence serait l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période. Les 10 513 actions prises en compte dans ce calcul correspondent au nombre d'actions théoriques émises sans contrepartie.

Comme indiqué dans la Note 2 « Principaux événements du semestre », la Société a procédé en février 2015 au remboursement par anticipation de la totalité des OBSA émises en octobre 2014 à l'occasion de l'acquisition de dcinex. Cette opération a entraîné l'annulation des BSA atachés, supprimant ainsi le risque de dilution qu'ils représentaient.

### b. Résultat par action

<i>En Euros</i>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>
		(1)
<b>Résultat non dilué par action</b>	<b>0,12</b>	<b>0,08</b>
Résultat utilisé pour le calcul du résultat non dilué par action	938 891	590 913
Nombre moyen pondéré d'actions	7 819 906	7 005 015
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>0,11</b>	<b>0,08</b>
Résultat utilisé pour le calcul du résultat de base par action	938 891	590 913
Charge d'intérêt nette d'impôt sur les Obligations Convertibles	(7 990)	-
Résultat utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	930 901	590 913
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	8 476 316	7 018 343

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1

### c. Attribution de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE »)

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013 a autorisé la distribution de 74 750 BSPCE donnant droit à 299 000 actions ordinaires de la société YMAGIS SA dans la mesure où l'exercice de chaque bon donne droit à la souscription de 4 actions ordinaires de la société.

Ces BSPCE ont été attribuées par le conseil d'administration du 25 mars 2013 en vertu de la délégation de l'assemblée générale. Le nombre de BSPCE attribués s'élève à 74 750. Les mandataires sociaux sont bénéficiaires à hauteur de 35 000 BSPCE ouvrant droit à 140 000 actions. Les 10 salariés les mieux allotés ont reçus 20 000 BSPCE ouvrant droit à 80 000 actions.

Les conditions d'attribution de ces BSPCE ne comportent pas de condition de performance. Les BSPCE sont acquis par quart chaque année à compter du 25 mars 2013 pour les salariés de plus de 2 ans d'ancienneté à cette même date et par quart chaque année à compter de la date anniversaire des 2 ans d'ancienneté pour les autres salariés.

Ces BSPCE peuvent être exercés pendant 6 ans à compter de leur date d'attribution soit jusqu'au 25 mars 2019 pour un prix fixe de € 19,12, soit € 4,78 par action souscrite lors de l'exercice de chaque bon. En cas de démission, les BSPCE acquis à cette date peuvent être exercés. Les actions acquises par exercice des BSPCE étaient incessibles jusqu'au 25 mars 2015.

Suite aux départs de bénéficiaires sur l'exercice ainsi qu'au transfert de certains salariés au sein de la société Smartjog Ymagis Logistics dans le cadre des opérations d'apports partiels d'actifs en

novembre 2013, 60 488 BSCPE restent actifs au 30 juin 2015, représentant un montant potentiel maximum de 241 952 actions à émettre.

Sur le semestre, un produit de € 9 milliers a été comptabilisé et correspond à l'acquisition par les bénéficiaires, compte tenu de leur ancienneté, d'un potentiel de 38 538 nouvelles actions sur la période déduction faite de l'impact des BSCPE devenus inactifs.

## 6.10 Provisions

<i>En Milliers d'euros</i>	Provision pour garanties données	Autres provisions	Total
<b>31 décembre 2014</b>	<b>857</b>	<b>255</b>	<b>1 112</b>
Dotations	126	74	<b>200</b>
Utilisations	-	(77)	<b>(77)</b>
Reprises	-	(15)	<b>(15)</b>
Effet de l'actualisation / modification du taux	(15)	-	<b>(15)</b>
Entrée de périmètre	-	-	-
<b>Impact sur le résultat de la période</b>	<b>111</b>	<b>(18)</b>	<b>93</b>
<b>30 juin 2015</b>	<b>968</b>	<b>238</b>	<b>1 206</b>
Dont part courante	-	-	-
Dont part non courante	968	238	1 206

Les filiales YMAGIS Engineering Services SAS, Ymagis Spain SLU et Ymagis Deutschland GmbH comptabilisent une provision dans le cadre d'une extension de garantie (de 5 à 10 ans) accordée sur certains équipements.

## 6.11 Emprunts et passifs financiers

<i>En Milliers d'euros</i>		<b>30-juin-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Emprunts obligataires - Euro PP		39 560	-
Intérêts sur autres dettes financières		1 281	2 099
Emprunts auprès des établissements de crédit	(1)	26 539	29 230
Lignes de crédit	(1)	822	822
Dettes liées aux contrats de location-financement (VPP)	(3)	35 080	41 717
Dettes liées aux contrats de location-financement (Acheminement)	(3)	2 903	3 165
Dettes liées aux contrats de location-financement (Autres)		120	167
Autres emprunts et dettes assimilées	(1)	0	10 080
Emprunts et dettes financières diverses	(1)	350	350
<b>Emprunts et passifs financiers (part non courante)</b>		<b>106 656</b>	<b>87 630</b>
Emprunts obligataires - OBSA		-	15 507
Emprunts auprès des établissements de crédit	(1)	9 025	12 691
Dettes liées aux contrats de location-financement (VPP)	(3)	14 290	19 472
Dettes liées aux contrats de location-financement (Acheminement)	(3)	1 416	1 191
Dettes liées aux contrats de location-financement (Autres)		108	147
Mobilisation de créances	(2)	1 854	2 517
Emprunts et dettes financières diverses	(1)	333	3 649
Comptes courants hors groupe	(4)	584	538
Concours bancaires courant		586	0
Concours bancaires (intérêts courus non échus)		7	21
<b>Emprunts et passifs financiers (part courante)</b>		<b>28 202</b>	<b>55 733</b>
<b>Total</b>		<b>134 858</b>	<b>143 362</b>

*Les montants s'entendent net des dépôts de garantie.*

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015, la dette financière évolue essentiellement de la manière suivante :

- Emprunts obligataires

Comme indiqué dans la note 2 « Principaux évènements du semestre », le groupe a procédé au placement privé d'un emprunt obligataire pour un montant total de € 40 millions auprès d'investisseurs institutionnels français et belges. Un abondement de € 3,5 millions a été réalisé aux mêmes conditions en avril. Ce placement est ventilé en deux tranches : la première de € 19,5 millions à échéance février 2019 assortie d'un coupon annuel de 4%, la seconde de € 20,5 millions à échéance février 2020 assortie d'un coupon annuel de 4,25%. Cette opération a notamment permis au groupe de rembourser, par anticipation et sans pénalités, la totalité des OBSA émises en octobre 2014 à l'occasion de l'acquisition de dcinex.

- Emprunts auprès des établissements de crédit
  - Obtention d'un prêt OSEO pour un montant total net des dépôts de garantie de € 1 140 milliers,
  - Remboursement pour € 216 milliers par Ymagis, € 244 milliers par Ymagis Spain SLU et € 9 562 millier par dcinex
  
- Dettes liées aux contrats de location-financement
  - De nouveaux financements de matériel ont été obtenus auprès des organismes de crédit-bail dans le cadre du modèle Tiers Investisseur pour € 329 milliers, tandis que les remboursements de la période s'élevaient à € 12 270 milliers.
  - Les actifs d'Arqiva ainsi que différents autres serveurs et antennes satellitaires ont été financés auprès d'organismes de crédit-bail pour un montant total de € 603 milliers. Les remboursements au titre de ces financements se sont élevés sur l'exercice à € 640 milliers.
  
- Autres emprunts et dettes assimilées

Comme indiqué dans la note 2 « Principaux évènements de semestre », le groupe a remboursé sur la période la dette junior portée par dcinex pour un montant de € 14,3 millions.
  
- Autres dettes financières

La dette relative aux cessions de créances commerciales a diminué de € 663 milliers sur la période.

(1) Les termes et conditions des emprunts en cours hors crédit-baux sont les suivants :

En Milliers d'euros	Entité concernée	taux d'intérêt	Année d'échéance	Valeur d'origine	Valeur comptable 30 juin. 2015	Montant disponible
	Ymagis SA	Euribor 1 mois + 4% l'an	2015	550	62	(a)
	Ymagis SA	Variation TME (base 08/12) + 4,67% l'an	2018	150	98	(*) , (b)
	Ymagis SA	Variation TME (base 08/12) + 5,37% l'an	2019	1 250	1 063	(*)
	Ymagis SA	Variation TME (base 08/12) + 4,33% l'an	2020	1 500	1 425	(*)
	Ymagis SA	Variation TME (base 05/14) + 3,30% l'an	2021	4 000	3 800	(*)
	Ymagis SA	Variation TME (base 05/14) + 1,35% l'an	2021	1 000	950	(*)
Emprunts auprès des établissements de crédit	Ymagis SA	TME - 0,13% l'an	2022	1 200	1 140	(*)
	Ymagis Spain	TICR + 1,2% l'an	2019	2 226	1 713	(**)
	Ymagis Spain	TICR + 1,15% l'an	2018	1 059	794	(**)
	Dcinex SA	Euribor 6 mois + (Marge + Mark up 1,71%) + Prime ONDD (1,94%)	2017	58 573	19 754	(c)
	Dcinex SA	Libor 6 mois + (Marge + Mark up 1,71%) + Prime ONDD (1,94%)	2017	7 109	4 743	(c)
	R2D1	Taux fixe : 3,60%	2016	58 600	19	
	R2D1	Taux fixe : 2,67%	2018	11 000	7	
<b>Total</b>				<b>148 218</b>	<b>35 567</b>	
	Ymagis SA	4% l'an (intérêts capitalisés)	2019	350	350	
	Dcinex SA	6,825% l'an + 3,675% (intérêts capitalisés)	2015	6 115		
Emprunts et dettes financières diverses	Dcinex SA	4% l'an + 4% (intérêts capitalisés)	2015	3 151		
	Dcinex SA	6,5% l'an	2015	3 712		
	Dcinex SA	7,5% l'an + 5% (intérêts capitalisés)	2015	5 521		
	Dcinex SA	4% l'an + 4,25% (intérêts capitalisés)	2015	15 900		
<b>Total</b>				<b>34 749</b>	<b>350</b>	
	Ymagis SA	16,5% l'an (intérêts capitalisés)	2019	4300	822	1 532 (e)
Lignes de crédit	Dcinex SA	Straight loan et crédit de caisse à taux flottant + 1,75 au 30.06.15		5 000	250	5 000
<b>Total</b>				<b>9 300</b>	<b>1 072</b>	<b>6 532</b>
Autres emprunts	Dcinex SA				81	
<b>Total</b>				<b>-</b>	<b>81</b>	<b>-</b>
<b>Total Emprunts</b>				<b>192 267</b>	<b>37 070</b>	<b>6 532</b>

(\*) TME : Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat

(\*\*) TICR : Taux d'intérêts commercial de référence

(a) Cet emprunt a fait l'objet d'une opération de garantie de taux qui protège la société si l'Euribor 1 mois passe au-dessus de 2%, moyennant une prime de € 10 milliers. Dans la mesure où la valeur du CAP est non significative au 30 juin 2015, aucun retraitement n'a été effectué.

(b) Emprunt bénéficiant d'une garantie d'YMAGIS SA en tant que maison mère.

(c) Echéance initialement prévue en 2020, en considérant les hypothèses de clause d'accélération, l'échéance est avancée à 2017.

(d) Comme indiqué dans la Note 2, suite au placement privé d'un emprunt obligataire, le groupe a racheté les dettes juniors de dcinex auprès de prêteurs subordonnés.



(e) Les lignes de crédit sont plafonnées au montant des créances commerciales, non actualisées, figurant dans les actifs financiers non courants.

(2) Mise en place de contrats de Dailly et d'affacturage d'un plafond de € 4 500 milliers sous réserve de l'existence des créances. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 les utilisations de ces lignes s'élèvent à respectivement € 1 854 milliers et € 2 517 milliers.

(3) Valeur actuelle nette de la dette de location-financement Tiers investisseur

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	<b>Total</b>
<b>30 juin 2015</b>				
Paievements au titre de la location	17 465	39 576	-	<b>57 041</b>
Charges financières	(1 760)	(1 593)	-	<b>(3 353)</b>
<b>Valeur actuelle nette de la dette de location-financement</b>	<b>15 705</b>	<b>37 983</b>	<b>-</b>	<b>53 689</b>
<b>31 décembre 2014</b>				
Paievements au titre de la location	23 423	48 253	27	<b>71 702</b>
Charges financières	(2 758)	(3 398)	(0)	<b>(6 157)</b>
<b>Valeur actuelle nette de la dette de location-financement</b>	<b>20 665</b>	<b>44 855</b>	<b>26</b>	<b>65 546</b>

(4) Ce poste correspond aux comptes courants créditeurs des sociétés 3 Delux et SmartJog Ymagis Logistics vis-à-vis des actionnaires minoritaires.

Le compte courant de SmartJog Ymagis Logistics d'un montant de € 446 milliers est destiné à permettre le financement du besoin en fonds de roulement de la société.

## 6.12 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants, relatifs à des produits constatés d'avance, incluent pour € 1 561 milliers et € 2 103 milliers respectivement au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les revenus différés pour la partie des cessions bail en excès du prix de revient. Ces revenus différés sont lissés sur la durée d'amortissement du matériel, soit 8 ans.

### 6.13 Fournisseurs et autres passifs courants

(1)		
<i>En Milliers d'euros</i>	<b>30-juin-15</b>	<b>31-déc-14</b>
<b>Fournisseurs</b>	<b>14 511</b>	<b>15 683</b>
<b>Dettes d'impôt sur les sociétés</b>	<b>1 115</b>	<b>1 174</b>
Dettes fiscales et sociales (2)	13 884	12 916
Produits constatés d'avance (3)	10 751	11 296
Autres dettes (4)	5 310	5 015
<b>Autres passifs courants</b>	<b>29 945</b>	<b>29 228</b>

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1

(2) Les dettes fiscales recouvrent de la TVA à hauteur de € 10 963 milliers et € 9 600 milliers respectivement au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

(3) Les produits constatés d'avance sont principalement liés à la participation exploitant facturée dans le cadre du modèle Tiers Investisseur.

(4) Les autres dettes concernent essentiellement des avoirs à établir auprès des clients pour respectivement € 1 623 milliers et € 1 648 milliers au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

### 6.14 Achats consommés

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>	<b>Part Dcinex</b>
Achats de marchandises	(14 988)	(8 426)	(14 666)
Frais de transport	(1 004)	(370)	(346)
Variation de stock (marchandises)	1 073	69	1 243
<b>Total</b>	<b>(14 919)</b>	<b>(8 727)</b>	<b>(13 769)</b>

### 6.15 Autres achats et charges externes

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>	<b>Part Dcinex</b>
Contribution au financement - Tiers Collecteurs	(6 148)	(5 215)	(1 147)
Achats de sous traitance	(2 666)	(1 074)	(1 562)
Achats de fournitures non stockées	(576)	(265)	(314)
Location et charges locatives	(1 299)	(357)	(784)
Autres services extérieurs	(5 644)	(3 017)	(2 147)
<b>Total</b>	<b>(16 332)</b>	<b>(9 928)</b>	<b>(5 955)</b>

Les autres services extérieurs sont principalement composés d'honoraires.

### 6.16 Charges de personnel et effectif

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>	<b>Part Dcinex</b>
Charges de personnel	(7 939)	(3 304)	(3 746)
Charges sociales	(2 266)	(1 148)	(803)
Participation des salariés	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(10 205)</b>	<b>(4 452)</b>	<b>(4 549)</b>
<b>Effectifs fin de période</b>	<b>350</b>	<b>150</b>	<b>168</b>

### 6.17 Dotations nettes aux amortissements et provisions

Les dotations nettes s'analysent de la façon suivante :

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>	<b>Part Dcinex</b>
Amortissements des immobilisations	(20 720)	(5 754)	(14 512)
Stocks	(201)	(1)	(15)
Créances clients	(162)	247	-
Risques et charges	(104)	(84)	(60)
<b>Total</b>	<b>(21 187)</b>	<b>(5 592)</b>	<b>(14 587)</b>

## 6.18 Résultat financier

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>	<b>Part Dcinex</b>
(-) Coût de l'endettement financier brut	(4 570)	(1 378)	(2 645)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-	-
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(4 570)</b>	<b>(1 378)</b>	<b>(2 645)</b>
(-) Autres charges financières	(2 022)	(18)	(1 965)
Autres produits financiers	1 734	7	1 618
<b>Total produits et charges financières</b>	<b>(4 858)</b>	<b>(1 389)</b>	<b>(2 992)</b>

## 6.19 Impôt sur les résultats

### Détail de l'impôt sur les résultats

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>30-juin-15</b>	<b>30-juin-14</b>	<b>Part Dcinex</b>
Impôts courants	(494)	(347)	(105)
Impôts différés	412	317	(512)
<b>Total impôts sur les résultats</b>	<b>(82)</b>	<b>(30)</b>	<b>(618)</b>

Dans le cadre de l'information financière semestrielle et conformément à IAS 34, la charge d'impôts du Groupe a été déterminée sur la base du taux effectif d'imposition estimé à fin décembre 2015 à 65%.

Il convient de noter que le crédit d'impôt recherche, d'un montant estimé de € 60 milliers au 30 juin 2015 et € 30 milliers au 30 juin 2014, est reclassé en diminution des charges de personnel et que la charge de CVAE, d'un montant de € 246 milliers au 30 juin 2015 et € 160 milliers au 30 juin 2014, est reclassée de la ligne « Impôts et taxes » vers la rubrique impôt courant.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi, d'un montant de € 65 milliers au 30 juin 2015 et de € 64 milliers au 30 juin 2014 vient également en diminution des charges de personnel.

## 6.20 Part attribuables aux intérêts non contrôlant

La perte attribuable aux intérêts non contrôlants s'élève au 30 juin 2015 à € 865 milliers. Cette quote-part concerne essentiellement la société SmartJog Ymagis Logistics qui a réalisé sur la période une perte globale de € 2 678 milliers, dont € 1 037 milliers ont été affectés aux intérêts non contrôlants.

## **Note 7. Informations relative à la juste valeur des actifs et passifs financiers**

Les principales méthodes et hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers sont décrites ci-dessous :

### **Prêts et créances**

Le Groupe considère que la valeur comptable de la trésorerie, des créances clients, ainsi que des divers dépôts et cautionnements, est une bonne estimation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Les créances commerciales, dont l'échéance est supérieure à 12 mois et ne portant pas intérêt, sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur juste valeur par le compte de résultat.

### **Actifs à la juste valeur**

Le Groupe ne détient que des valeurs mobilières de placement. Celles-ci sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur juste valeur par le compte de résultat.

### **Passifs financiers au coût amorti**

Pour les dettes fournisseurs, le Groupe considère que la valeur comptable est une bonne estimation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à leur juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

A chaque clôture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur des passifs financiers au coût amorti est calculée par référence au taux de financement applicable à la clôture de l'exercice. Au 30 juin 2015, les taux appliqués sont de 3,3% (contre 3,3% au 31 décembre 2014) pour les dettes à long terme et de 4% (contre 4,26% au 31 décembre 2014) sur les contrats de location financière.

GRUPE YMAGIS – RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 30 juin 2015

En Milliers d'euros	classification selon IAS 39			30/06/2015				
	Prêts et Créances	Actif à la juste valeur par résultat	Passif au coûts amortis	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Niveau 1 (*)	Niveau 2 (**)	Niveau 3 (***)
<b>Actifs financiers non courants</b>	✓			<b>3 632</b>	<b>3 632</b>			
Clients	✓			42 108	42 108			
Autres actifs courants	✓			13 375	13 375			
Actifs financiers courants	✓			131	131			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		✓		20 957	20 957	20 957		
<b>Actifs courants</b>				<b>76 572</b>	<b>76 572</b>			
<b>Total Actifs</b>				<b>80 203</b>	<b>80 203</b>			
Emprunts obligataires - Euro PP			✓	39 560	39 560			
Lignes de crédit			✓	1 371	2 536			
Autres emprunt bancaires			✓	39 427	39 427			
Contrats de locations financières			✓	53 916	54 379			
Comptes courants actionnaires			✓	584	584			
Fournisseurs			✓	14 511	14 511			
Dette d'impôt sur les sociétés			✓	1 115	1 115			
Autres passifs courants			✓	19 035	19 035			
<b>Total Passif</b>				<b>169 519</b>	<b>171 146</b>	-	-	-

En Milliers d'euros	classification selon IAS 39			31/12/2014 (1)				
	Prêts et Créances	Actif à la juste valeur par résultat	Passif au coûts amortis	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Niveau 1 (*)	Niveau 2 (**)	Niveau 3 (***)
<b>Actifs financiers non courants</b>	✓			<b>3 670</b>	<b>3 670</b>			
Clients	✓			42 710	42 710			
Autres actifs courants	✓			12 778	12 778			
Actifs financiers courants	✓			114	114			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		✓		18 075	18 075	18 075		
<b>Actifs courants</b>				<b>73 678</b>	<b>73 678</b>			-
<b>Total Actifs</b>				<b>77 347</b>	<b>77 347</b>	-	-	-
Emprunts obligataires - OBSA			✓	15 507	15 507			
Lignes de crédit			✓	1 371	2 503			
Autres emprunt bancaires			✓	60 088	60 088			
Contrats de locations financières			✓	65 860	66 546			
Comptes courants actionnaires			✓	538	538			
Fournisseurs			✓	15 683	15 683			
Dette d'impôt sur les sociétés			✓	1 174	1 174			
Autres passifs courants			✓	17 932	17 932			
<b>Total Passif</b>				<b>178 151</b>	<b>179 969</b>	-	-	-

(\*) Niveau 1 - Cours cotés et disponibilité

(\*\*) Niveau 2 - Modèle interne avec paramètre observable

(\*\*\*) Niveau 3 - Modèle interne avec paramètre non observable

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1

La juste valeur des actifs et passifs financiers du sous-groupe Dcinex a été considérée comme égale à la valeur comptable.

## Note 8. Informations complémentaires

### 1. Gestion des risques

L'exposition du Groupe aux principaux risques n'a pas évolué de façon significative sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015. Ces risques sont décrits dans la note 8 des comptes consolidés 2014.

### 2. Engagements financiers et passifs éventuels

#### a. Engagement donnés et reçus au titre du financement des équipements

L'engagement net au titre du financement des équipements se décompose entre les engagements pris dans le modèle Tiers Collecteur vis-à-vis des exploitants lorsque ces derniers acquièrent le matériel directement et cède le droit de percevoir le VPF à YMAGIS en échange d'une contribution à leur financement, (engagement donné) et les loyers facturés aux exploitants dans le modèle Tiers Investisseurs dans le cadre de leur contribution aux financements portés par YMAGIS (engagement reçu).

- Paiements restant dus aux exploitants sous condition (modèle Tiers collecteur)

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	<b>Total</b>
<b>30 juin 2015</b>	9 898	24 931	1 279	<b>36 108</b>
<b>31 décembre 2014</b>	10 148	28 914	2 603	<b>41 665</b>

Les paiements au titre des contributions comptabilisés en charges s'élèvent à € 4 996 milliers au 30 juin 2015, € 5 215 milliers au 30 juin 2014 et € 10 385 milliers au 31 décembre 2014.

- Contribution exploitants restant à percevoir (modèle Tiers Investisseur)

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	<b>Total</b>
<b>30 juin 2015</b>	3 172	10 294	2	<b>13 467</b>
<b>31 décembre 2014</b>	3 628	7 223	4 510	<b>15 361</b>

Par ailleurs, comme indiqué en note 6.11, les paiements des loyers (capital et intérêts) restant dus aux organismes de crédit-bail (pour l'activité VPF et cheminement) comptabilisés en dette financière pour la partie représentative du montant en capital restant dû représentent :

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	<b>Total</b>
<b>30 juin 2015</b>	17 465	39 576	-	<b>57 041</b>
<b>31 décembre 2014</b>	23 423	48 253	27	<b>71 702</b>

Compte tenu de leur mutualisation et dans l'hypothèse d'une période de collection du VPF de 10 ans, les produits issus des VPF devraient permettre de couvrir les engagements donnés aux exploitants des salles et aux crédits bailleurs.

#### **b. Engagements reçus au titre de l'infogérance et de la maintenance physique**

Les exploitants sous contrat VPF avec YMAGIS se sont engagés vis-à-vis du Groupe dans des contrats d'infogérance des installations concernées ainsi que de la maintenance physique pour les montants suivants :

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	<b>Total</b>
<b>30 juin 2015</b>	8 284	30 356	12 446	<b>51 087</b>
<b>31 décembre 2014</b>	8 229	35 851	13 107	<b>57 188</b>

#### **c. Engagements donnés et reçus au titre du pacte d'associés signé avec la société SmartJog**

##### ***Obligation de cession des titres SmartJog Ymagis Logistics à l'initiative de SmartJog***

Le pacte d'associés signé le 30 novembre 2013 entre la société et SmartJog stipule que cette dernière pourra, à compter du 30 novembre 2016, proposer à Ymagis de lui céder l'intégralité de ses titres SmartJog Ymagis Logistics.

Dans l'hypothèse où :

- (i) Ymagis n'accepterait pas cette proposition,
- (ii) Dans les six mois suivant le refus d'Ymagis, un Tiers formulerait une offre ferme portant sur l'acquisition de l'intégralité du capital de SmartJog Ymagis Logistics, Ymagis serait tenue de céder sa participation de 60% dans la-dite société aux mêmes conditions de prix et de paiement que celles offertes par le Tiers à condition que le prix par action offert par ce dernier soit égal ou supérieur au prix proposé initialement par SmartJog



***Obligation de cession des titres SmartJog Ymagis Logistics à l’initiative d’Ymagis***

Dès lors que, dans certaines conditions, Ymagis souhaiterait accepter une offre de rachat d’un Tiers portant sur l’intégralité du capital et des droits de vote de SmartJog Ymagis Logistics, SmartJog aurait l’obligation d’accepter la dite offre.

Dans l’hypothèse où SmartJog ne serait pas en mesure de céder sa participation, la société serait tenue :

- (i) D’acquérir la totalité des titres détenus par Ymagis aux mêmes conditions que celles proposées par le tiers ayant remis une offre de rachat,
- (ii) Ou d’accepter qu’Ymagis cède l’intégralité de ses titres au profit du Tiers ayant remis l’offre de rachat, ce qui conduirait à la résiliation du pacte d’associés

***Promesse de vente consentie par SmartJog***

SmartJog a consenti à Ymagis une promesse de vente ferme, irrévocable et inconditionnée portant

- (i) Sur un nombre d’actions de SmartJog Ymagis Logistics correspondant à 15% du capital
- (ii) Ou l’intégralité des titres détenus par SmartJog si, à la date d’exercice de l’option, SmartJog détient moins de 15% du capital de SmartJog Ymagis Logistics.
- (iii) Sur un prix par action de € 579,91 augmenté d’un taux intérêt annuel de 5% calculé entre la 30 novembre 2013 et la date d’exercice par Ymagis de l’option.

Cette option est exerçable en tout ou partie, en une ou plusieurs fois jusqu’au 30 novembre 2018.

Le dérivé associé à cette option d’achat est nul au 30 juin 2015.

**d. Engagements donnés et reçus au titre de l’opération portant sur l’acquisition de 80% des parts de la société R2D1**

***Complément de prix à verser aux cédants***

La société Ymagis s’engage à verser un complément de prix aux cédants qui sera déterminé selon un pourcentage de la marge nette dégagée sur le « Dispositif S3D ».

Ce complément de prix sera versé aux cédants durant 10 années à compter de la signature de la convention de cession des actions.

Par ailleurs, au-delà de la cinquième année, si durant deux exercices consécutifs, il n’est pas dégagé de marge nette, l’obligation d’Ymagis de verser un complément de prix sera éteinte.

### **Option de vente exerçable par l'actionnaire minoritaire**

Le pacte d'actionnaires signé entre Ymagis et l'actionnaire minoritaire de R2D1 prévoit la faculté pour ce dernier, à l'expiration d'un délai de 5 ans à compter de la signature du dit pacte, et pour une durée de 5 ans, d'apporter, en une deux fois maximum les 150 actions de la société R2D1 à Ymagis. Cet apport sera rémunéré par l'émission d'actions nouvelles de la société Ymagis ou l'attribution d'actions de la société Ymagis.

## **e. Engagements donnés et reçus au titre de l'accord signé avec Eutelsat**

### ***Option d'achat exerçable par Ymagis SA***

L'accord signé entre les parties prévoit la faculté pour Ymagis SA, à compter du 16 septembre 2016 et jusqu'au 30 septembre 2016, d'exercer, en une seule fois, une option d'achat portant sur la totalité des actions de DSAT Cinema SA détenues par Eutelsat à la date d'exercice. Le prix d'exercice sera déterminé sur la base d'une formule de calcul tenant compte d'éléments de rentabilité et d'activité à la date d'exercice de l'option.

Le dérivé associé à cette option d'achat est nul au 30 juin 2015.

### ***Option de vente exerçable par Eutelsat SA***

L'accord signé entre les parties prévoit la faculté pour Eutelsat SA, à compter du 1er septembre 2016 et jusqu'au 15 septembre 2016, d'exercer, en une seule fois, une option de vente portant sur la totalité des actions de DSAT Cinema SA qu'elle détiendra à la date d'exercice. Le prix d'exercice sera déterminé sur la base d'une formule de calcul tenant compte d'éléments de rentabilité et d'activité à la date d'exercice de l'option.

Le dérivé associé à cette option de vente est nul au 30 juin 2015.

## **f. Autres garanties accordées aux filiales du Groupe**

La Société a été amenée dans certains cas à apporter sa garantie au profit de certaines de ses filiales.

Les garanties ainsi apportées à dcinex correspondent aux garanties apportées par Ymagis SA aux banques et sociétés de leasing de dcinex dans le cadre des waivers bancaires demandés et obtenus à l'occasion de l'acquisition des titres dcinex par la Société, détaillé dans le Document E enregistré par l'AMF le 30 septembre 2014 sous le numéro E.14-059. Dans ce cadre, Ymagis SA a garanti l'intégralité des dettes senior et des lignes de leasing liées au financement du déploiement VPF par dcinex.

Les titres des parts sociales et les comptes bancaires des sociétés YMAGIS UGC France, YMAGIS UGC Belgique, YMAGIS UGC Espagne et YMAGIS UGC Italie ont été donnés en nantissement du financement souscrit par YMAGIS dans le cadre de l'équipement en projecteurs numériques des cinémas UGC.

Les titres de la filiale YMAGIS Deutschland ont été donnés en nantissement du financement souscrit par le regroupement d'exploitants indépendants Cineplex (modèle Tiers collecteur) dans le cadre de son équipement en projecteurs numériques.

Les garanties apportées par Ymagis SA à filiale SYL correspondent au soutien financier de sa filiale jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes du prochain exercice clos le 31/12/15 ainsi qu'aux garanties apportées aux leasers ayant financé le déploiement par SYL des nouveaux cinémas connectés et particulièrement l'acquisition du réseau de cinémas connectés auprès de la société Arqiva, ainsi que la garantie apportée au propriétaire des bureaux londoniens de la filiale.

Le capital souscrit et non encore appelé de la participation DSAT s'élève à € 1 450 milliers. Celui-ci sera à libérer par dcinex en fonction de l'évolution commerciale de la société.

Dans le cadre de la ligne de trésorerie octroyée à DSAT, la société dcinex SA s'est portée garante en faveur d'Eutelsat à hauteur de € 800 milliers.

### **g. Autres engagements donnés**

La société s'est engagée à ne pas distribuer de dividende en l'absence de la constitution d'une réserve de trésorerie de € 4 130 milliers dans le cadre d'un contrat de location financière. Cependant, conséquence de l'introduction en bourse, sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, YMAGIS a obtenu des banques concernées l'accord formel de pouvoir distribuer un dividende même si le montant de la Cash Reserve n'atteint pas ce dernier montant. Les montants collectés sur ce contrat à la clôture sont indiqués note 6.8.

Dcinex SA s'est engagée à racheter les équipements vendus à KBC lease à hauteur de € 159 milliers en cas de défaut du cinéma deal For&Ever.

Des actifs donc la valeur nette est évaluée à € 32 485 milliers sont également gagés dans le cadre des accords de financement des équipements « VPF ».

### **3. Transaction avec les parties liées**

Les relations entre le Groupe et les parties liées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015 sont restées comparables à celles de l'exercice 2014. Aucune transaction inhabituelle significative, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de ce semestre.

#### 4. Evènements postérieurs à la clôture

Le groupe a conclu un accord pour l'acquisition d'une participation majoritaire dans le capital de Proyecson, un leader dans l'installation et la maintenance d'équipements cinémas aux exploitants en Espagne. Proyecson est basée à Valencia et possède des bureaux et des représentants dans différentes villes clés espagnoles. Aux termes de cet accord, dont la mise en oeuvre reste sujette aux conditions suspensives d'usage, Ymagis acquerra 51% du capital de Proyecson. Cette nouvelle association permettra d'offrir aux exploitants de cinéma espagnols une vaste gamme de produits et services, basée sur l'expérience des deux sociétés.

Fin juillet 2015, l'offre de reprise des activités et de certains actifs d'Eclair Group faite par la société Ymagis a été retenue par le Tribunal de Commerce de Nanterre dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire initiée le 18 juin dernier.

Ymagis acquiert ainsi les activités opérationnelles d'Eclair, ses participations dans plusieurs filiales en France, en Allemagne et au Maroc, ainsi que des actifs corporels et immobiliers, et certains actifs incorporels. En revanche, le passif généré par le groupe Eclair jusqu'au jugement ayant arrêté le plan de cession ne fait pas partie du plan de reprise.

**GRANT THORNTON**

**100, rue de Courcelles**

**75017 PARIS**

**VACHON ET ASSOCIES**

**54, rue de Clichy**

**75009 PARIS**

**YMAGIS SA**

**106, rue La Boétie**

**75008 PARIS**

**Capital social : 1 961 524,50 euros**

- :- :- :- :- :

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR L'INFORMATION FINANCIERE**

**SEMESTRIELLE 2015**

**PERIODE DU 1er JANVIER 2015 AU 30 JUIN 2015**

- :- :- :- :- :

**GRANT THORNTON**

**100, rue de Courcelles**

**75017 PARIS**

**VACHON ET ASSOCIES**

**54, rue de Clichy**

**75009 PARIS**

YMAGIS SA

106, rue La Boétie

75008 PARIS

Capital social : 1 961 524,50 Euros

- :- :- :- :- :

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR L'INFORMATION FINANCIERE

SEMESTRIELLE 2015

PERIODE DU 1er JANVIER 2015 AU 30 JUIN 2015

- :- :- :- :- :

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société YMAGIS SA, relatifs à la période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

**GRANT THORNTON**

**VACHON ET ASSOCIES**

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## **1. CONCLUSION SUR LES COMPTES**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

**GRANT THORNTON**

**VACHON ET ASSOCIES**

## **2. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Paris, le 23 septembre 2015

Les Commissaires aux Comptes

**GRANT THORNTON**

Membre français de

**GRANT THORNTON INTERNATIONAL**

Représenté par

**Laurent BOUBY**

Associé

**VACHON ET ASSOCIES**

Représenté par

**Bertrand VACHON**

Associé